

Compte rendu de la réunion de suivi
COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Du 26.05.2026

Date : 29.05.2026

Rédacteur : YB

I. Corps de réunion COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Personnes présentes : Christian GENTIL, Mario MUNOZ, Franck LIENARD, Marc André ZENTZ, Yves BERNET

Ordre du jour : voir tableau

Durée de la réunion : 20H15 – 22H00

Maitre du temps : Christian GENTIL

Secrétaire : Yves BERNET

Rapporteurs : Christian GENTIL,

ODJ préparé par Chistian

Schéma de Lancement – Commission « Aménagement du Territoire »

Commune de Comprégnac - Peyre (Aveyron) Introduction – Comment projeter nos villages vers l'avenir

Après un premier tour de table de présentation de chacun, la commission a débattu de l'introduction du Schéma de lancement de celle-ci :

RAPPEL

Entretien, travaux, voirie, mobilité douce, embellissement, protection de l'environnement

« S'investir dans l'entretien des équipements, l'embellissement des villages, la protection de l'environnement et des habitants afin d'offrir un cadre de vie agréable et assurer l'avenir de nos villages. Gérer au quotidien le personnel technique »

La Commission « Aménagement du Territoire » a pour premier objectif de maintenir en état les biens de la collectivité communale, qu'il s'agisse des bâtiments, des voiries que des installations nécessaires aux habitants (Eau, éclairage publique...) ou de loisirs »

N°	Nature	Rapporteur	ODJ (description + retranscription des échanges le cas échéant)	<u>Action à réaliser</u> ou <u>décision prise</u>	si action : Qui ?	si action : Quand ?
1			La commission proposera au Conseil de prendre en charge, en collaboration avec les autres commissions concernées, « l'élaboration du programme de travail » des agents communaux dont la « mise en application » serait ensuite suivie par la Commission RH	Présentation au Conseil	Christian	Prochain Conseil

2		Il a été convenu d'établir une liste des points à traiter en prenant soin de bien différencier : Pour les travaux publics communaux - L'entretien courant des voiries rues, ruelles routes et chemin (qui relève du travail du personnel communal) - Les petites réparations des voiries rues, ruelles routes et chemin (qui relèvent aussi du travail du personnel communal) - Les grosses réparations des voiries (qui sont exécutées par les entreprises extérieures) - La surveillance des ouvrages d'art et le cas échéant la maîtrise d'œuvre de reprise de ces ouvrages d'arts Pour les travaux publics départementaux - L'entretien courant des voiries rues, ruelles routes et chemin (qui relève du travail du personnel communal) - Les petites réparations des voiries rues, ruelles routes et chemin (qui relèvent aussi du travail du personnel communal) - Les grosses réparations des voiries (qui sont exécutées par les entreprises extérieures) - La surveillance des ouvrages d'art et le cas échéant la maîtrise d'œuvre de reprise de ces ouvrages d'arts Pour les bâtiments communaux idem - Entretien courant (qui relève du travail du personnel communal) - Petites réparations (qui relèvent du travail du personnel communal) - Les grosses réparations des bâtiments (qui sont exécutées par les entreprises extérieures) - La surveillance des bâtiments et le cas échéant la maîtrise d'œuvre de reprise de ces bâtiments Marie-Odile Munoz propose de faire un fichier EXCEL sous la forme ci-dessus pour le village de PEYRE et Frank Lienard pour le village de COMPREGNAC avec les priorités à définir.	Liste hiérarchisée des besoins	Marie Odile Pour Peyre Franck pour Comprégnac	1 ^{er} sept. Réunion commissio n
---	--	---	--------------------------------	---	--

3		La commission centralisera également d'autres points à traiter issues d'autres commissions et concernant d'autres installations particulières comme les stations de pompages, châteaux d'eaux, stations d'épuration Dans ce cas, les commissions concernées établiront un diagnostic précis et détaillé des points à traiter et définiront leurs besoins en conséquence.		Yves	Prochain Conseil
4		La signalétique concerne principalement la commission Tourisme et Patrimoine avec également le suivi des pigeonniers et Caselles. Concernant l'amélioration de la sécurité routière et à partir des fichiers EXCEL ci-dessus, les points dangereux et les dispositifs à mettre en place seront recensés par Chistian GENTIL		Christian	1 ^{er} sept. Prochain com
5		La commission a relevé par ailleurs les urgences à traiter : - La station de pompage de COMPREGNAC - Le suivi du pont du parking du Rocher à PEYRE - Les fissures sur église de Compregnac - Entretien toiture de l'ancienne MAIRIE ou local couture -		Yves Yves Franck Christian	1 ^{er} sept. Prochain com
6		Enfin la Commission Aménagement du territoire réfléchira après avoir traité les urgences et les priorités d'entretien aux futurs projets : - Réflexion sur le PLUi pour de futurs projets avec l'incorporation de réserves éventuelles - L'éclairage LED des villages Sujets non abordés - Les bornes de recharges véhicule à Compregnac - Parcmètre parking de PEYRE - Bac à chaîne			

Prochaine réunion le 1^{er} septembre 2026 18H30 SALLE DU CHATEAU